

ACCIDENT
Ils veulent
remercier
ceux qui les
ont sauvés

Page 6



Militants

Des bâtiments occupés pour loger les sans-abri

Page 5

Emploi

85 entreprises et des recrutements au forum Jobs 2022

Page 7



Port

DFDS dit reprendre Calais-Sheerness, la CGT port s'étonne

Page 9

Commerce

Shopping Indoor a séduit à Calais ce week-end

Page 10



CONSTRUCTION

DES PLACES EN PLUS POUR LE HANDICAP

L'Afapei met en chantier une nouvelle structure qui va être construite à Coquelles avec, à la clé, de nouvelles places **PAGES 2 ET 3**



PROJET

Emplois, places et nouvelle structure pour le handicap

Deux structures de l'Afapei vont déménager de Calais à Coquelles dans le courant de l'année prochaine, ce qui permettra d'offrir aux familles plus de places en Mas, une maison d'accueil spécialisée.

CONTEXTE

• **Evoquée à plusieurs reprises**, la reconstruction de la double structure Foyer d'accueil médicalisé et Maison d'accueil spécialisée est validée. Dans un peu plus d'un an, l'établissement va quitter la rue Platon, dans le quartier Nouvelle-France, près de la salle du même nom, pour intégrer des locaux tout neuf sur la zone des Terrasses à Coquelles.

• **Les professionnels de l'accompagnement du handicap** préparent déjà cette échéance avec le public hébergé sur place.

LAURENT GEUMETZ

Si l'année 2023 sera marquée pour l'Afapei par la création d'un nouveau siège – nos éditions précédentes – elle sera aussi l'année de la concrétisation d'un projet attendu depuis plus de quatre ans. Au cours de l'été 2023, les actuels Foyer d'accueil médicalisé (Fam) et Maison d'accueil spécialisée (Mas) vont quitter le quartier Nouvelle-France de Calais pour intégrer des locaux tout neufs sur la zone des Terrasses à Coquelles. En tout, près de 3 000 mètres carrés vont être construits sur un ensemble de trois parcelles achetées par l'association, juste en

face de l'Ehpad des Terrasses de la Mer.

Avec ce déménagement annoncé, l'association qui intervient dans le domaine du handicap mental joue son double rôle. D'abord, en investissant dans ce projet 7,5 millions d'euros, elle rappelle qu'elle est un acteur de l'économie sociale et solidaire. « Déménager ces structures va nous permettre de créer des places supplémentaires, et créer des places va être source de recrutements », note Frédéric Descamps, le directeur général de l'Afapei du



« Nous allons créer de nouvelles places mais il est évident qu'elles ne répondront pas à tous les besoins »

Jean-Marc Lecerf

Calaisais les Papillons blancs. « Mais malgré tout, il est évident que l'on est encore loin, très loin de pouvoir répondre à toutes les demandes en matières de places », constate

LE NOUVEAU PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

Une fois déménagée, la structure regroupant le foyer d'accueil médicalisé et la maison d'accueil spécialisée offriront une dizaine de places supplémentaires par rapport à l'existant.

Lors des premières études portant sur l'ouverture d'une Mas à Calais pour l'Afapei, il s'est avéré qu'une personne sur trois hébergée en Fam avait en fait besoin d'une prise en charge en Mas, plus importante.

C'est dans ce contexte que le nouvel équipement doit ouvrir ses portes à Coquelles à l'été 2023. « Natacha Bouchart, pour l'agglomération, et Michel Hamy pour la Ville de Coquelles, nous ont vraiment soutenus », souligne-t-on à l'Afapei.

Le nouvel établissement fonctionnera avec un total de 62 équivalents temps plein, contre 48 actuellement.

7,5

La construction de la nouvelle structure regroupant hébergement et accueil de jour pour le Fam et pour la Mas représente un investissement total de 7,5 millions d'euros

Jean-Marc Lecerf, le président de l'association. Ce qui est aussi le second objectif atteint par l'association en tant qu'acteur du mouvement parental. Pour le concrétiser, elle a lancé une consultation à laquelle onze cabinets d'architectes ont répondu. La SA Habitat Hauts-de-France a apporté son assistance pour finalement retenir le projet final porté par En'Act. Deux niveaux, un bâtiment confortable pour abriter les deux structures d'hébergement et les accueils de jour. Dans un cadre verdoyant, ouvert sur l'extérieur.

UNE NÉCESSITÉ

« Notre démarche est d'abord partie d'un constat, analysent les professionnels de l'accompagnement du handicap. Nous avons au cœur de notre foyer d'accueil médicalisé, sur le quartier Nouvelle-France, des personnes prises en charge dans ce Fam alors que leur situation relevait plus d'une Mas, une maison d'accueil où l'accompagnement est plus lourd, plus exigeant et mieux adapté à leurs besoins. Nous avons livré ce constat à nos tutelles, le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé, qui ont décidé de faire réaliser leur propre étude sur le site. Pour arriver à la même conclusion. Nous avons donc eu l'autorisation de créer dix places pour une Maison d'accueil spécialisée, à la condition que nous soyons en capacité de mettre en œuvre ces places dès l'année 2020. »

Crise sanitaire oblige, le planning a évolué et les places ont finalement commencé à fonctionner en 2021 dans des structures de type modu-



Les illustrations montrent très bien la qualité architecturale du futur établissement. (Crédit photo Cabinet En'Act).

laire sur place. En attendant.

L'année suivante, les tutelles ont accepté de participer en partie à la construction de la nouvelle entité. Le budget est bouclé malgré l'incertitude que la Covid-19 fait planer sur les projets de construction immobilière et sur le coût des matériaux.

CHAISES MUSICALES

« Nous avons déjà commencé, en interne, sur la préparation de ce déménagement, ajoute Jean-Marc Lecerf, le président, car il est évident que quitter un lieu d'hébergement pour en intégrer un autre n'est pas un acte anodin pour les personnes

en situation de handicap que nous accompagnons. Nous y réfléchissons déjà, nous avons montré les esquisses que l'on a pour commencer à faire le foyer le travail d'appropriation. Avant de pouvoir commencer à aller sur place... »

Ce déménagement en entraînera un autre puisque l'établissement situé rue Platon, dans le quartier Nouvelle-France, accueillera ensuite les services actuellement implantés à Coulogne rue du Maréchal-Leclerc. Là, l'Afapei n'est que locataire et pas propriétaire de ces locaux, qui, auparavant, abritaient le foyer des Hortensias, et qui seront tout simplement rendus au bailleur propriétaire. ■



Salaires : la colère noire de la direction

Ils ont envoyé des cartes postales mais une fois n'est pas coutume, sans aucune gentillesse. Pour les administrateurs et pour la direction de l'Afapei, cette carte illustre bien leur colère et leur incompréhension. Dans leur collimateur, le Segur de la santé et l'Etat qui a pris une décision incompréhensible. Par le biais du Segur de la santé, une revalorisation de 183 euros par mois a été accordée aux soignants. Mais pas au secteur médico-social.

« J'ai donc dû prendre la décision, terrible et pour la première fois de ma vie, de faire mettre en place au sein de notre structure des salaires différents entre personnels aux fonctions identiques, aux compétences similaires », s'insurge Frédéric Descamps, le directeur général. Pour les salariés de l'association, ceux dont le poste relève de l'Agence régionale de santé ont droit à cette hausse. Pas ceux qui relèvent du Conseil départemental. D'où la carte postale de protestation adressée par l'association - et par beaucoup d'autres -



Jean-Marc Lecerf, Daniel Glapa et Frédéric Descamps.

au gouvernement. Pour dénoncer une véritable situation d'injustice dont les associations risquent, en plus, d'être les premières victimes, puisque cette situation risque de provoquer un exode de leurs personnels vers des structures purement sanitaires, où le bénéfice du Ségur leur sera garanti.

En images

